

Point à l'ordre du jour :

Contribution du Conseil à l'Assemblée générale

Synthèse

Les réformes de gouvernance de 2019 ont établi l'Assemblée générale (AG) des associations membres comme la plus haute autorité de la nouvelle structure de gouvernance de l'IPPF. Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale et convient de l'ordre du jour et des principaux attendus, ordre du jour ensuite communiqué aux membres en amont de la réunion.

L'AG de novembre à Bogota est un moment crucial pour l'IPPF : c'est notre première AG depuis la réforme de la gouvernance, c'est là que la Stratégie 2028 sera approuvée et c'est aussi le 70^{ème} anniversaire de l'IPPF. L'AG permet à l'IPPF de remplir ses fonctions de gouvernance et offre un espace de contact/réseaux et d'épanouissement individuel et organisationnel.

Lors de la réunion du CA de décembre, les administrateur-rices ont accepté de rencontrer le/la Présidente, le/la DE et un-e jeune représentant-e de l'AM de leur pays. Ce document présente le cheminement des administrateur-rices et leur rôle auprès des participant-e-s afin de s'assurer que pour toutes les AM l'AG soit riche, inspirante et réussie.

Action requise :

1. le Conseil d'administration de **prendre note** du document et d'**approuver** l'approche d'engagement.
2. le Conseil d'administration d'**approuver** la création d'un groupe de surveillance qui guidera et supervisera le travail en amont de l'AG (attributions à l'annexe A).

Afin de réaliser ses objectifs de gouvernance, l'Assemblée générale doit :

1. Examiner et approuver l'orientation stratégique générale de la Fédération.
2. Contribuer aux politiques et décisions du Conseil d'administration.
3. Retirer, à la demande d'une majorité des deux tiers de ses membres, un ou plusieurs membres du Conseil d'administration.
4. Amender et adopter et modifier les Règlement et Règlements de procédure de la Fédération.

5. Contrôler le travail du Conseil d'administration et du Directeur général, ainsi que les résultats financiers de l'IPPF.
6. Nommer les membres du Comité de nomination et de gouvernance au fur et à mesure de leur rotation (au moins deux membres tous les trois ans).
7. Confirmer les nominations au Conseil d'administration

Devoirs et leadership des administrateur-rices à l'Assemblée générale de 2022

Lors de la précédente réunion du Conseil d'administration, nous avons communiqué aux administrateur-rices des documents sur la cadence et le déroulement probables de l'AG. Notre vision des principaux attendus que le CA supervisera est désormais plus précise, ceci tout en reconnaissant le rôle unique du CNG. Les administrateur-rices ne représentant pas une AM particulière, leur rôle étant à l'échelle de la Fédération, on attend d'eux qu'elles et ils :

- organisent un sommet de la jeunesse réussi
- créent une dynamique afin que tous les membres soient prêts à voter sur la stratégie et, ce faisant, sur la Charte et la nouvelle image de marque (« *rebranding mondial* ») (voir point 3.4 de l'ordre du jour)
- mènent à bien toutes les activités du plan de travail sur l'impact, les risques et la résilience, y compris la publication d'une déclaration publique de l'Assemblée générale visant à faire de l'IPPF une organisation antiraciste.
- approuvent le nouveau poste de Vice-président-e et les ajustements induits à la gouvernance financière (voir point 3.3 de l'ordre du jour).
- veillent à ce que le Comité des nominations et de la gouvernance puisse démontrer son rôle dans la nouvelle structure de gouvernance de l'IPPF, élire ses (3) nouveaux membres et en rendre compte à l'AG, ainsi que sur l'évaluation du Conseil.
- célèbrent notre 70ème anniversaire.

Engagement significatif des jeunes

Les administrateur-rices ont déjà souligné les possibilités de participation et de leadership des jeunes pendant l'AG, ainsi que l'importance de maximiser les possibilités d'engagement avec les uns les autres. L'environnement dans lequel les jeunes participent doit être accessible, sûr pour toutes et tous et exempt de discrimination et de stigmatisation. Des rôles et responsabilités clairs ainsi qu'un agenda avec des liens apparents entre le Sommet de la Jeunesse et l'AG garantiront l'engagement des jeunes dans leur programme de travail au cours des années à venir.

Création d'un groupe de surveillance de l'AG

La réussite de l'AG est essentielle et c'est à ce titre qu'un groupe de surveillance du CA veillerait à ce que les responsabilités soient claires et exercées de manière ciblée. La Présidente du CA dirigerait le groupe et inviterait Sami Natsheh, Bience Gawanas, Andreas Prager et Surakshya Giri à l'y rejoindre.

Les attributions de ce groupe se trouvent à l'annexe A.

ANNEXE A

Attributions du Groupe de surveillance - Assemblée générale 2022

Ensemble nous militons pour l'amour, l'intimité, le sexe, le plaisir et les soins.

Contexte

L'Assemblée générale (AG) est la plus haute instance de décision de l'IPPF. Elle a lieu tous les trois ans et ce mois de novembre marque le 70^{ème} anniversaire de l'IPPF, qui défend le choix et offre des soins au-delà de tout obstacle. La réussite de l'AG est une tâche essentielle et c'est à ce titre qu'un groupe de surveillance du CA veillerait à ce que les responsabilités soient claires et exercées de manière ciblée.

Notre hôte, Profamilia Colombie, vient de célébrer une victoire monumentale pour rendre l'IVG légale et ne pouvait pas imaginer un meilleur moment pour inviter les AM et les administrateur-rices dans la région même qui a déclenché la vague verte.

Ce sera le moment pour les AM de sonder le travail du Conseil d'administration et de ses comités, du Directeur général et du secrétariat. Les représentant-e-s des Associations membres exerceront leur devoir en nommant des membres pour les sièges vacants au sein du Comité des nominations et de la gouvernance. L'IPPF publiera également sa *Déclaration de lutte contre le racisme*, rendant public le parcours que nous avons entrepris et garantissant notre fierté dans notre héritage. Un Forum mondial de la jeunesse offrira aux jeunes un espace de collaboration et de co-création du changement.

L'AG se tiendra à Bogotá, en Colombie, du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2022.

Objectifs

Les objectifs de ce groupe sont limités dans le temps et ciblés, le but étant de :

1. Superviser le travail que l'action du Directeur général (DG) en matière de conception et de co-création de l'Assemblée générale de 2022.
2. Guider les administrateur-rices afin qu'elles et ils soient habilité-e-s à agir dans les meilleurs intérêts de la Fédération, qu'elles et ils soient trans-connecté-e-s et veillent à ce que des participant-e-s bien informé-e-s arrivent à Bogota de bonne humeur.
3. S'assurer que l'Assemblée générale est informée et encouragée par les principes d'engagement des jeunes - avec des liens et des résultats clairs entre l'AG et le Sommet de la jeunesse qui l'a précédée.
4. Superviser l'agenda et la séquence d'événements, les thèmes principaux et les intervenant-e-s. Superviser les arrangements relatifs aux votes qui auront lieu au cours de l'AG, ainsi que résoudre les questions "politiques" en amont et pendant qu'elles se présentent.
5. Donner la priorité aux visites sur le terrain pour les administrateur-rices et veiller à la participation effective dans ce processus des principales parties prenantes, des AM, des jeunes, des donateurs au cours de la période conduisant à l'approbation du plan stratégique.
6. Examiner le budget pour l'Assemblée générale ; et

7. Recevoir et répondre aux questions et préoccupations des parties prenantes concernant l'Assemblée générale et faire rendre régulièrement compte aux administrateur-rices des progrès réalisés.

Composition et rôles

Le Groupe de supervision consistera de 5 administrateurs et de membres clefs du personnel, à savoir :

- Kate Gilmore (Co Présidente)
- Surakshya Giri
- Sami Natsheh
- Bience Gawanas
- Andreas Prager
- Alvaro Bermejo
- Mina Barling

Echéancier et process

Le groupe de surveillance tiendra sa première réunion la première semaine d'avril et conclura ses travaux lors de la réunion du CA immédiatement après l'AG.